

Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission » *Une fiche par type de mission*

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

➔ **Intitulé de la mission**

Utiliser le football comme support d'apprentissage au sein de l'école

➔ **Lieu de réalisation de la mission :** France Etranger

➔ **Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)**

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Solidarité (1) | <input type="checkbox"/> Environnement (6) |
| <input type="checkbox"/> Santé (2) | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4) | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9) |
| <input type="checkbox"/> Sport (5) | |

➔ **Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?**

Dans le cadre du partenariat et de la convention nationale avec l'Education Nationale et les fédérations sportives scolaires (USEP, UNSS...), la Fédération Française de Football souhaite accompagner le développement de la pratique du football en milieu scolaire à travers deux opérations phares: "FOOT A L'ECOLE" pour les écoles primaires et "LA QUINZAINE DU FOOT CITOYEN" pour les collèges et lycées. L'engagement d'un service civique doit permettre une création de la passerelle club-école.

➔ **Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?**

Les opérations du football en milieu scolaire s'organisent concrètement sur un double volet : sportif et culturel/organisationnel en lien avec des thématiques de sport, d'éducation et de solidarité.

L'opération "FOOT A L'ECOLE" (à destination des classes primaires) et la "QUINZAINE DU FOOT CITOYEN" s'organisent en un double volet : sportif (réalisation d'un cycle EPS football) et culturel (réalisation d'une oeuvre artistique avec pour thématique "LE SUPPORTER DE DEMAIN" ou la réalisation d'une oeuvre "A LA RENCONTRE DE L'AUTRE"). Cet engagement se ponctue généralement par un rassemblement de fin de cycle.



Demande d'agrément au titre de l'engagement de service civique Fiche «mission»



Les activités pouvant être confiées aux volontaires sont :

- aide et participation à la mise en place des rassemblements
 - aide à la recherche de lien avec les associations caritatives locales
 - soutien à la mise en place des cycles football (primaire) en tant bénévole aux cotés de l'enseignant
 - faire le lien entre les clubs et les écoles/collège de proximité (passerelle club - école, club-collège...)
- les volontaires en service civique interviendront en soutien du conseiller technique départemental en charge du dossier et des membres de la commission départementale du football en milieu scolaire

→ En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?

Le service civique interviendra en complément et soutien des référents (salariés, autres..) en charge des opérations du football en milieu scolaire et membres de la commission départementale. La mise en place des actions sera assurée par les salariés (ou bénévoles) du district, des clubs ou des partenaires locaux (mairies, personnels Education Nationale, USEP, UNSS...)

→ Lieux d'intervention

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) : | <input type="checkbox"/> Collectivité d'outre-mer : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Département (s) : | <input type="checkbox"/> France entière |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région(s) : | <input type="checkbox"/> Etranger (préciser) : |

→ Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 100

→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission?

Echanges et rencontres avec le public scolaire : élèves, enseignants, directeurs...au cours de l'accompagnement des cycles et/ou rassemblements

Expérience avec les éducateurs, dirigeants des clubs de proximité dans le cadre du développement de la passerelle club - établissement scolaire

Relations avec les élus, administratifs, conseillers techniques et membres de commissions des instances ligues et districts

→ En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?

Aucune condition de diplôme exigée
Publication des offres de mission sur le site du service civique (portée nationale)
Diffusion des offres de mission sur les réseaux de communication des instances d'accueil
Pas d'obligation de fournir un CV ou lettre de motivation

→ Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires étrangers ?

- Oui Non